



Sécurisation du circuit du médicament

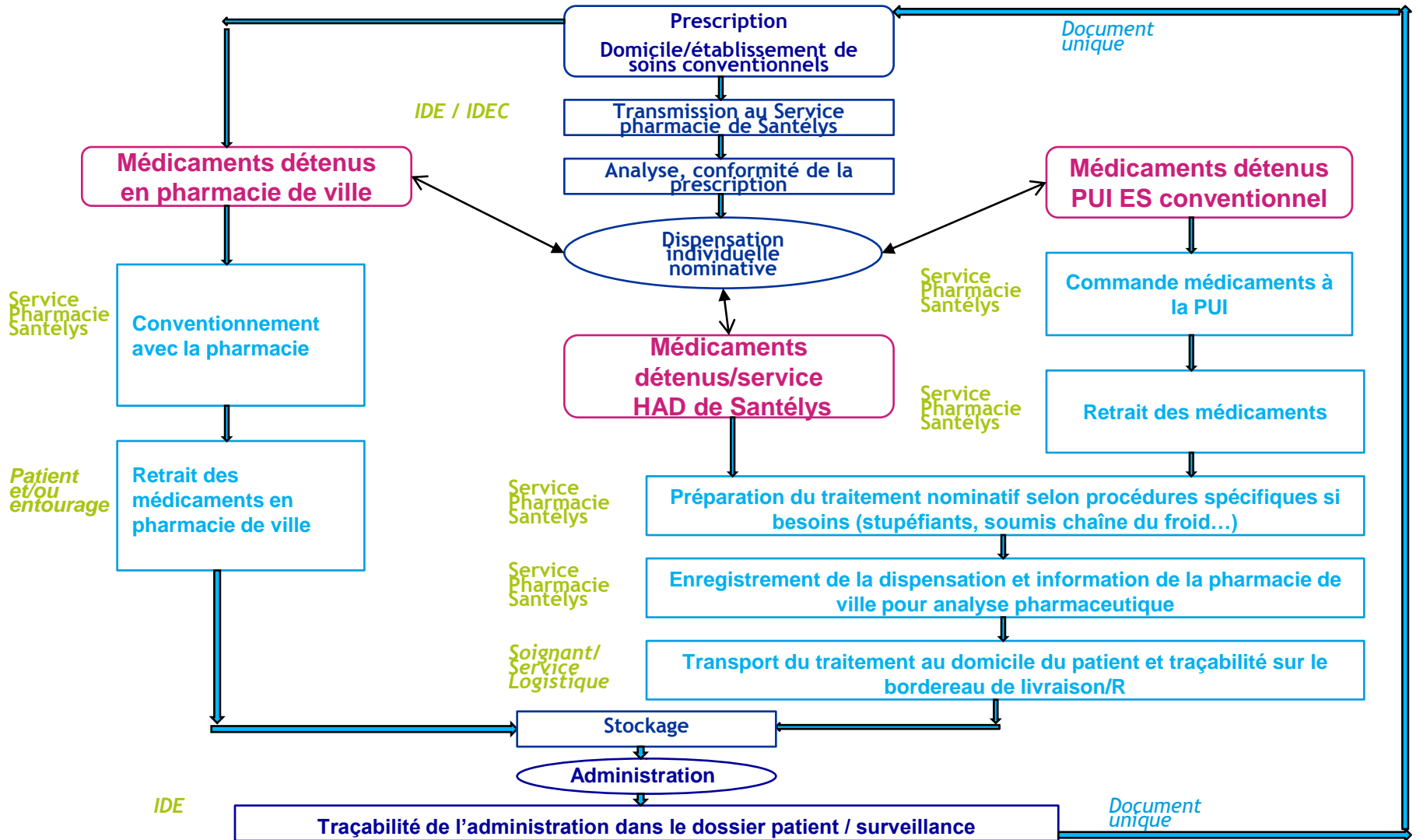




Champ d'application

- > Chimiothérapie orale
- > Chimiothérapie SC en réflexion

Organisation du circuit du médicament



La prescription

- > Outils : le support unique de prescription

- > Intérêts : traçabilité sur le même support
 - Médecin traitant / Praticien hospitalier
 - *prescription*
 - Pharmacien de ville / Pharmacien service HAD Santelys
 - *analyse pharmaceutique*
 - Équipe soignante (salariés, libéraux)
 - *administration*

La dispensation

- > Pharmacien HAD sans PUI
 - Sachet fermé, agrafé et identifié patient
 - Glacière équipée d'eutectiques, indicateur de température et scellés pour les médicaments soumis à la chaîne du froid
 - Mallette sécurisée pour les médicaments à risque ou situations à risque

- > Pharmacien de ville

La sécurisation du transport

- > Pharmacien HAD sans PUI
 - Bon de livraison-réception visé par
 - le service pharmacie
 - l'équipe soignante
 - le patient

- > Pharmacien de ville



Le stockage au domicile

- > Contenant spécifique mis à disposition pour le stockage des médicaments afin de ne pas les mélanger avec les médicaments de l'armoire personnelle du patient
- > Réfrigérateur du patient si nécessaire
- > Mallette sécurisée si nécessaire

> La traçabilité

- Passage de l'équipe soignante tous les jours de la prise en charge du patient pour
 - suivre l'observance du patient
 - évaluer la gestion des effets indésirables
 - prodiguer des conseils au patient (cf fiches de recommandations)
- Traçabilité par l'équipe soignante de l'Autogestion des médicaments par le patient ou entourage : « *aux dires du patient* »

> Outils

- Fiches produits
- Guide des médicaments à broyer
- Recommandations sur l'administration des anticancéreux (Omedit Haute Normandie)
- Aide au bon usage des anticancéreux oraux (Omedit centre)



La surveillance

- > Feuille de surveillance chimiothérapie et post chimio-thérapie



L'élimination des déchets

- > Les médicaments non utilisés (MNU) sont à rapporter à la pharmacie dans leur conditionnement d'origine pour destruction selon le circuit en vigueur

